

Bloquer le commerce c'est fragiliser l'économie locale

Depuis le 17 novembre, le commerce tourne au ralenti. Dans certains secteurs d'activité, comme le jouet ou l'équipement de la personne, les pertes de chiffre d'affaires oscillent entre 40 % et 80 %. Certaines zones commerciales sont totalement bloquées. Dans le secteur alimentaire, des commerces de proximité, surtout en centre-ville, doivent fermer faute d'approvisionnement. Sans compter les pertes d'exploitation liées aux invendus de produits frais. C'est maintenant toute l'activité en amont des magasins qui est perturbée : la préparation des commandes en entrepôts, les achats auprès des fournisseurs, le transport des marchandises.

« La situation actuelle n'est pas tenable économiquement et socialement pour le commerce. Le mois de décembre est la période d'activité la plus importante de l'année pour tout le secteur. C'est aussi une période d'embauches pour renforcer les équipes dans les magasins et les entrepôts pour satisfaire les clients plus nombreux. Aujourd'hui, ces embauches sont suspendues. Certaines enseignes, notamment dans le secteur du bricolage et de la jardinerie, ont déjà dû mettre une partie de leurs équipes au chômage partiel », précise William Koeberlé.

Il est impératif de rétablir la libre circulation des personnes et des marchandises et éviter ainsi de créer des situations irréversibles pour la survie de nombreux commerces.

« Continuer à bloquer le commerce, c'est fragiliser un peu plus l'économie locale. Le secteur n'avait vraiment pas besoin de ça alors que l'année 2018 a été plutôt mauvaise ! » souligne William Koeberlé.

À propos du Conseil du Commerce de France

Le [Conseil du Commerce de France](#) est une association qui regroupe une trentaine de [fédérations professionnelles](#). Il représente le commerce dans toute sa diversité et rassemble aussi bien les commerces indépendants ou franchisés, que le commerce associé ou la grande distribution intégrée, de tous secteurs : équipement de la personne, équipement de la maison, alimentation... Il est l'expression de toutes les formes de distribution : commerces de proximité, centres commerciaux, e-commerce... Il représente 70% des emplois d'un secteur dans lequel travaillent 3,5 millions de personnes.

Le CdCF est présidé depuis le 7 juin 2016 par William Koeberlé, Président de la Fédération française de la parfumerie sélective.